

1. Jusqu'à quand sont valables les titres de transport actuels ?

Jusqu'à quand je peux acheter et utiliser mon carnet de 10 voyages ?

Les carnets de 10 voyages sont en vente jusqu'au **31 août 2024 inclus**. Ils peuvent être utilisés jusqu'au **31 décembre 2024 inclus**.

Aucun échange ou remboursement ne sera possible.

Jusqu'à quand je peux acheter et utiliser une carte Pass Jeune ?

Il est possible d'acheter une carte Pass Jeune jusqu'au **01 juillet 2024**. Cette carte est utilisable jusqu'au **31 août 2024** inclus pour l'achat de carnets de tickets, et jusqu'au **31 décembre 2024** pour l'accès aux lignes.

Jusqu'à quand je peux acheter et utiliser un carnet 10 voyages à demi-tarif avec ma carte Pass Jeune ?

Les carnets de 10 voyages à demi-tarif sont en vente jusqu'au **31 août 2024** inclus. Ils peuvent être utilisés jusqu'au **31 décembre 2024** inclus sur présentation de la carte Pass Jeune.

Aucun échange ou remboursement ne sera possible.

Jusqu'à quand je peux acheter et utiliser un abonnement mensuel sur le réseau Fluo 55 ?

Les abonnements mensuels au tarif actuel sont en vente jusqu'au **14 août 2024** inclus et seront valables jusqu'au **31 août 2024**.

Pour vos abonnements à compter du mois de septembre, vous pourrez les acheter à **partir du 16 août 2024** au tarif de :

- 50€ pour l'abonnement tout public ;
- 20€ pour les moins de 26 ans ;
- 10€ pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire.

Jusqu'à quand je peux acheter et utiliser mon abonnement mensuel pour la Navette vers la gare Meuse TGV ?

Le tarif des abonnements des navettes TGV n'évolue pas.

Jusqu'à quand je peux acheter et utiliser un ticket unitaire pour la navette vers la gare Meuse TGV ?

Le tarif de la navette vers la gare Meuse TGV passe de **4,50 € à 4 € à compter du 1^{er} septembre 2024**. Les tickets à l'ancien tarif achetés avant cette date pourront être utilisés pour accéder aux navettes jusqu'au **31 décembre 2024**.

Aucun échange ou remboursement ne sera possible.

Jusqu'à quand je peux acheter et utiliser un ticket unitaire à 1€ sur les circuits scolaires ouverts aux usagers « Tous publics » ?

Il est possible d'acheter un ticket unitaire sur les circuits scolaires jusqu'au **vendredi 5 juillet 2024**. Les titres achetés avant cette date pourront être utilisés jusqu'au **31 décembre inclus**.

Aucun échange ou remboursement ne sera possible.

A partir du 1^{er} septembre 2024, vous pourrez continuer à emprunter les circuits scolaires ouverts aux usagers tous publics au tarif de :

- 2€ tarif plein
- 1€ tarif réduit (avec la carte Fluo ou la carte Solidaire)

2. Quel nouveau tarif choisir ?

Jusqu'à présent je pouvais acheter un carnet 10 voyages : est-ce encore possible ?

La nouvelle tarification ne prévoit pas de carnet de 10 voyages.

Si vous voyagez régulièrement sur le réseau Fluo mais n'avez pas besoin d'un abonnement, nous vous recommandons d'acheter une **carte de réduction selon votre profil** :

* Tout public : **carte Fluo**, valable 1 an, au prix de 20€

* moins de 26 ans : **carte Fluo**, valable 1 an, au prix d'1€

* Bénéficiaire de la Complémentaire santé solidaire (CSS) : **carte Solidaire**, valable un an, délivrée gratuitement auprès de TER Grand Est.

Ces cartes vous offrent une réduction de **50% sur vos tickets unitaires dans les cars Fluo**. Elles sont également valables sur les TER Fluo.

Jusqu'à présent je pouvais acheter une carte Pass Jeune et bénéficier d'une réduction : est-ce encore possible ?

La nouvelle tarification intègre la carte de réduction Fluo, à seulement 1€ par an pour les moins de 26 ans. Elle offre une réduction de 50% sur les tickets unitaires dans les cars Fluo. Elle est également valable sur les TER Fluo.